

**Question orale de Mme Kattrin Jadin au ministre de la Mobilité,  
chargé de Belgocontrol et de la Société Nationale des Chemins de  
fer Belges, sur "le renouvellement du parc ferroviaire de la SNCB"**

**Kattrin Jadin (MR):** Monsieur le ministre, la SNCB vient de percevoir un prêt de 600 millions d'euros de la part de la Banque européenne d'investissement (BEI).

Ce prêt de long terme à taux avantageux couvrira en partie le renouvellement du parc ferroviaire de la SNCB par l'acquisition de 445 nouvelles voitures, livrées entre septembre 2018 et décembre 2021. Nous nous en réjouissons déjà. Ce prêt ne finance qu'une partie de cette commande estimée à 1,3 milliard d'euros.

Monsieur le ministre, quel est l'état actuel du parc ferroviaire de la SNCB? À la livraison de la dernière pièce en 2021, de combien de voitures la SNCB disposera-t-elle? Quelles sont les autres pistes envisagées par la SNCB pour financer le reste de sa commande de 445 nouvelles voitures?

**François Bellot, ministre:** Chère collègue, le parc de la SNCB comprend actuellement 776 automotrices, 273 locomotives, 94 autorails et 1 509 voitures. En décembre 2021, la SNCB disposera de 1 483 voitures. L'évolution ultérieure du parc dépendra de l'évolution escomptée du nombre de voyageurs transportés. Le contrat-cadre porte sur un maximum de 1 362 voitures M7 sur une période de dix ans. Décembre 2021 correspond à la date de livraison des dernières voitures de la première option de 445 voitures. Le contrat porte sur 1 362 voitures, dont 445 devront avoir été fournies pour décembre 2021.

La base pour le financement des acquisitions de matériel roulant est constituée de la dotation d'investissement allouée par l'État à la SNCB. C'est la piste envisagée actuellement pour le financement du reste de la commande, tout en n'excluant pas les autres pistes envisageables par la SNCB, dont un recours à la BEI.

**Kattrin Jadin (MR):** Monsieur le ministre, je vous remercie.